

78 000 habitants répartis dans six communes aux caractéristiques différentes

La Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre présente un territoire avec un important couvert forestier, valorisé par le Parc National de la Guadeloupe. La part de terres agricoles et artificialisées y est moins importante que dans le reste de la Guadeloupe. Les populations des communes de Petit-Bourg et du Lamentin, voisines de Cap Excellence et de sa concentration d'emplois, augmentent au contraire des autres communes, plus éloignées.

Dominique Trefoloni

Un territoire forestier voisin du plus grand bassin d'emploi de la région

La Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT) est représentative de la Guadeloupe d'aujourd'hui, entre nature foisonnante, plages, tourisme et zones d'activités.

Elle est composée de six communes : Pointe-Noire, Deshaies, Sainte-Rose, Lamentin, Petit-Bourg et Goyave. Citées ici d'ouest en est, elles occupent la moitié nord de la Basse-Terre. D'une superficie de 465 km², soit 28,5 % de la superficie totale de la Guadeloupe et de ses dépendances, elles comptent 78 087 habitants au 1^{er} janvier 2015, soit 19,6 % de la population guadeloupéenne.

Le territoire est constitué majoritairement de forêts et de milieux semi-naturels : 66,0 % de sa superficie contre 36,2 % pour le reste de la Guadeloupe (figure 1). La CANBT abrite le cœur du Parc National de la Guadeloupe (PNG) sur un cinquième de sa surface, l'Aire Optimale d'Adhésion de ce dernier couvrant la totalité de l'intercommunalité.

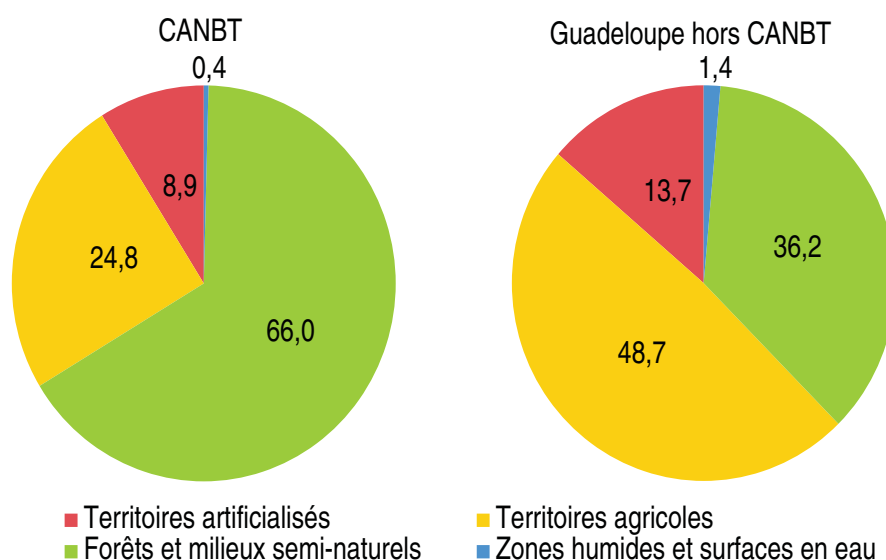
En conséquence, un quart seulement du territoire est dédié à l'agriculture. C'est moitié moins que pour le reste de la Guadeloupe.

La CANBT est contiguë à la Communauté d'Agglomération Cap Excellence qui concentre l'activité économique de la Guadeloupe et y regroupe la moitié des emplois de la région.

Ainsi, les communes de Petit-Bourg et du Lamentin, limitrophes de Baie-Mahault, sont essentiellement résidentielles et profitent pleinement de la forte activité économique de la CA Cap Excellence. Goyave et Sainte-Rose en bénéficient également, mais dans une moindre mesure, car elles sont un peu plus éloignées de la zone économique de Cap Excellence.

1 Les deux tiers de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre sont recouverts par la forêt et les milieux semi-naturels

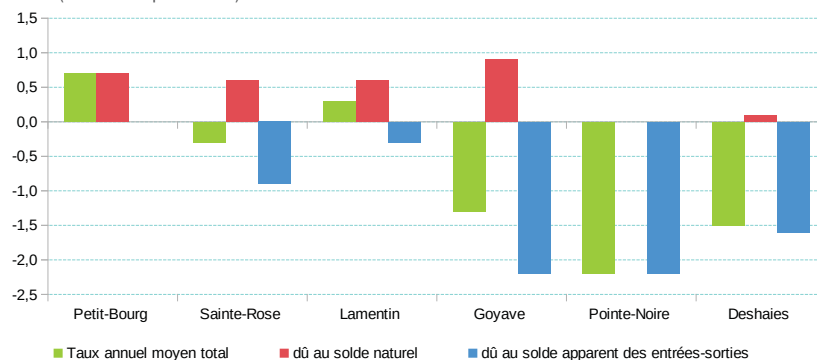
Occupation du sol de la CANBT et de la Guadeloupe hors CANBT par type de territoire (en %)



Lecture : la CA du Nord Basse-Terre regroupe 24,8 % de territoires agricoles.
Sources : Union européenne SDES, CORINE Land Cover 2006 et 2012.

2 Les dynamiques démographiques sont très différentes selon les communes

Évolution et décomposition des taux d'accroissement annuel entre 2010 et 2015 de la population des communes de la CANBT (en % et en point de %)



Lecture : Entre 2010 et 2015, la population de Sainte-Rose a diminué de 0,3 % par an en moyenne. Le solde naturel a contribué positivement (+ 0,6 points) tandis que le solde apparent des entrées-sorties a contribué négativement (- 0,9 points).
Source : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitations principales).

Les communes de Deshaies et de Pointe-Noire, encore plus éloignées, sont plus isolées économiquement. Elles sont davantage tournées vers le tourisme.

Seules les communes de Petit-Bourg et du Lamentin gagnent des habitants

La CANBT regroupe 20 % de la population de la Guadeloupe inégalement répartie entre ses communes. Leur dynamique démographique renforce ces disparités (figure 2). Petit-Bourg, plus grande commune en superficie (130 km²) de la Guadeloupe, abrite 24 000 habitants et la commune du

Lamentin 16 000. Leur population augmente légèrement (figure 3) du fait de leur proximité avec le bassin d'emploi de la CA Cap Excellence : ce sont 3,8 % habitants en plus entre 2010 et 2015 pour Petit-Bourg et 1,4 % pour le Lamentin.

Ces communes attirent des jeunes actifs, en âge d'avoir des enfants, contribuant ainsi positivement au solde naturel (définitions). Ces arrivées sont suffisamment nombreuses pour compenser les départs, d'où un solde apparent des entrées-sorties (définitions) proche de zéro. Cette dynamique est opposée à celle de l'ensemble du territoire guadelou-

péen où la population baisse de 1,3 % entre 2010 et 2015 et, plus particulièrement, aux autres communes de la CANBT : - 1,3 % pour Sainte-Rose, - 6,2 % pour Goyave, - 7,2 % pour Deshaies et - 10,4 % pour Pointe-Noire.

Dans ces communes, la diminution de la population est due aux départs, bien plus importants que les arrivées et non compensés par le solde naturel (figure 2). Les communes de Sainte-Rose et de Goyave, à distance raisonnable du bassin d'emploi de Cap Excellence, attirent également des jeunes actifs, ce qui explique leur solde naturel positif.

Ainsi, la population de la CANBT décroît depuis 2010 au même rythme que le reste de la Guadeloupe, alors même, que sa population a presque doublé durant les cinquante années précédentes (figure 4).

En particulier, la population de Petit-Bourg a doublé entre 1975 et 2015, alors que, dans le même temps, Pointe-Noire a perdu plus de 1 000 habitants, soit près de 15 % de sa population. En effet, la création de la zone d'activité de Jarry, l'une des plus grandes de France, à la fin des années 70, a eu une influence sur l'évolution des populations des communes du Nord Basse-Terre voisines de la zone, comme Petit-Bourg ou Lamentin.

L'explosion démographique dans le Nord Basse-Terre entre 1990 et 2010 s'explique également par la conversion de terres agricoles pour l'usage urbain sous l'effet du mouvement de périurbanisation que connaît la Guadeloupe autour de Baie-Mahault - Jarry, Pointe-à-Pitre et Les Abymes.

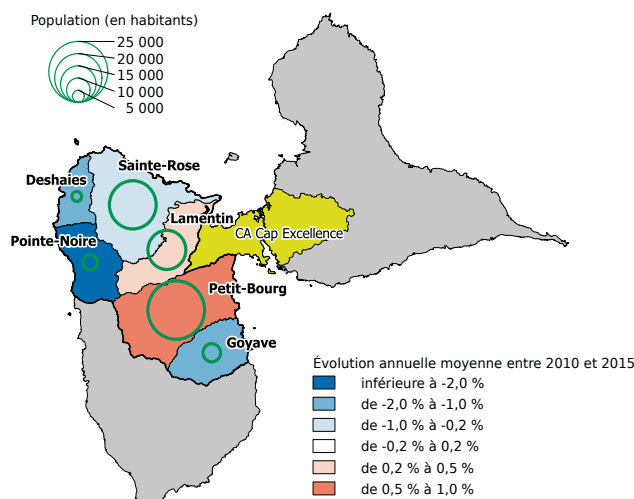
Le départ des jeunes accélère le vieillissement de la population

Depuis 2010, la baisse de la population de la CANBT, à l'instar de celle du reste de la Guadeloupe, est particulièrement sensible chez les jeunes adultes, entre 18 et 40 ans. Ces derniers quittent massivement le territoire pour effectuer leurs études supérieures en France métropolitaine, mais aussi pour y trouver un emploi.

Ainsi, les jeunes adultes entre 18 et 40 ans représentaient 36 % de la population de la CANBT en 1999, contre 24 % en 2015, soit une baisse de 12 points. Ces chiffres sont comparables à ceux du reste de la Guadeloupe, où cette même tranche d'âge représentaient 35 % de la population en 1999, contre 24 % en 2015. Soit une baisse de 11 points.

3 La population des communes proches du bassin d'emploi de Cap Excellence croît

Population en 2015 et taux d'accroissement annuel entre 2010 et 2015 des communes de la CANBT (en nombre d'habitants et %)

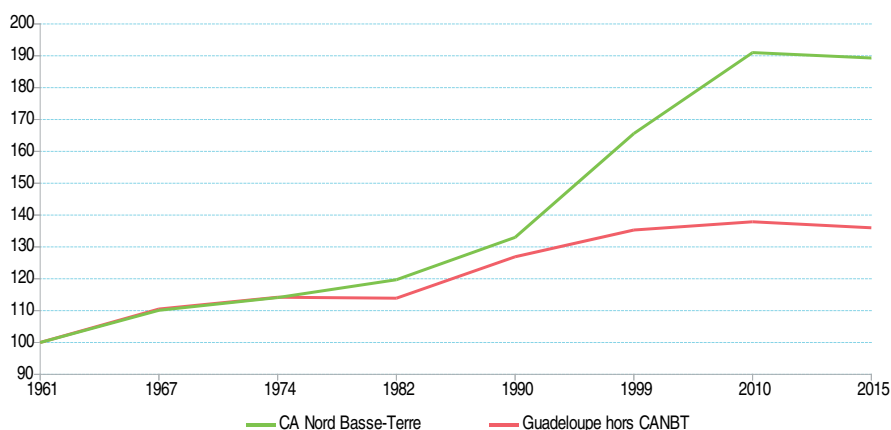


Lecture : près de 25 000 habitants résent à Petit-Bourg ; son taux annuel d'accroissement entre 2010 et 2015 est compris entre 0,5 et 1 %.

Sources : Insee, Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitations principales).

4 La population de la CANBT a presque doublé entre 1961 et 2010 mais est en baisse depuis

Évolution de la population depuis 1961 (en indice, base 100 en 1961)

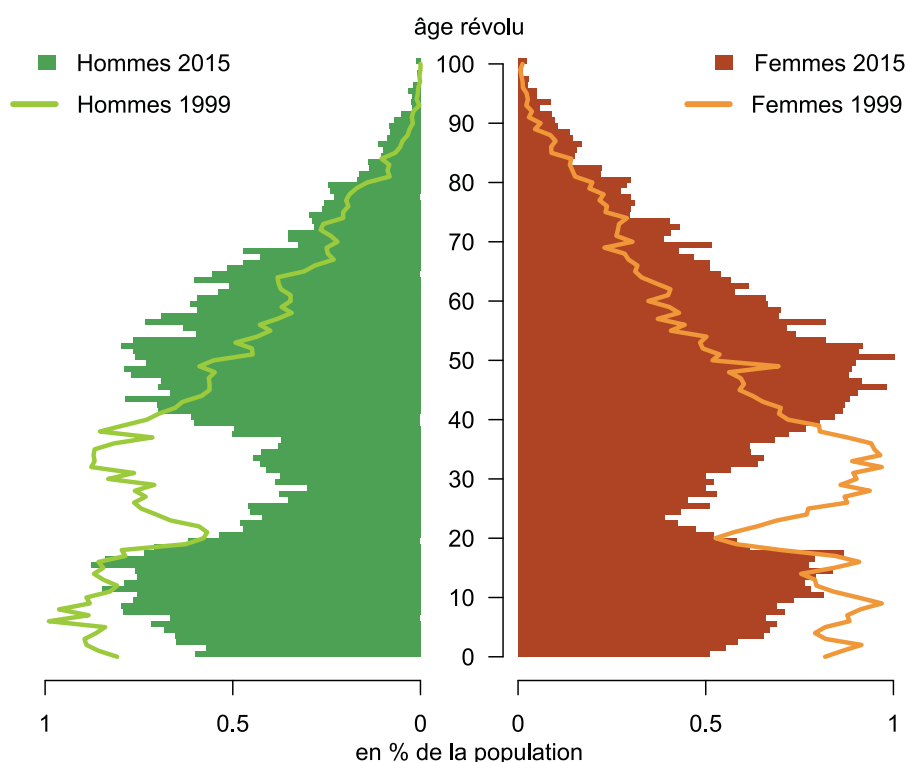


Lecture : la population de la CANBT a augmenté de 90 % entre 1961 et 2010.

Sources : Insee, Recensements de la population (base de données communales BDCOM 2017).

5 Un creux marqué entre 20 et 40 ans

Pyramide des âges de la CANBT en 2015 et en 1999 (en %)



Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et de femmes pour chaque âge. En 2015, les hommes âgés de 28 ans représentent 0,3 % de la population de la CANBT et les femmes de 28 ans 0,5 %.

Source : Insee, Recensement de la population 1999 (exploitation complémentaire) ; Recensement de la population 2015 (exploitation principale).

Les effets de ces départs se retrouvent dans la structure de la population de la CANBT. La pyramide des âges (figure 5) présente un creux dans la tranche des 18 - 40 ans, plus marqué chez les hommes que chez les femmes. De plus, la baisse des naissances depuis 2000 (- 35 % de naissances domiciliées entre 2000 et 2016), consécutive aux départs des personnes en âge d'avoir des enfants mais aussi à la diminution de la natalité, se lisent également dans la pyramide des âges avec un renforcement dans la tranche des 0 - 6 ans.

La population de la CANBT vieillit : en 1999, ses habitants avaient en moyenne 32,5 ans contre 38,6 ans en 2015. Elle demeure plus jeune que la population ailleurs en Guadeloupe dont l'âge moyen était de 33,3

ans en 1999 et de 40 ans en 2015. Ainsi, l'écart d'âge moyen entre la CANBT et le reste de la Guadeloupe s'est accru. Il était de 0,8 an en 1999, alors qu'en 2015 il est de 1,4 an.

À l'image du reste de la Guadeloupe, ce sont essentiellement les jeunes entre 18 et 24 ans qui quittent le territoire de l'intercommunalité. Les départs se font vers la zone de Pointe-à-Pitre - Les Abymes, mais aussi, et surtout, vers la France métropolitaine, notamment la région parisienne, afin d'y poursuivre des études supérieures, d'y chercher un emploi ou pour y rejoindre un membre de la famille. En un an, 3,5 % de ces jeunes ont quitté la CA du Nord Basse-Terre. Il sont plus nombreux dans le reste de la Guadeloupe (- 4,2 %). ■